

sant les fondations du Grand-Théâtre, avait environ vingt-deux mètres de largeur, les murs des quais avaient plus d'un mètre d'épaisseur.

Les fossés étaient traversés d'une tour à l'autre par des écluses appelées écloisons.

Les coulevriniers s'exerçaient au tir dans le canal même. Leur loge était supportée par des piliers qui la mettaient hors de l'eau ; ils tiraient contre une butte établie d'abord du côté de Saône, transportée, en 1533, à l'autre extrémité des fossés, du côté du Rhône, parce que les habitants du quartier de la Lanterne s'étaient plaint « que les détonations des armes à feu faisaient grand nuisance aux femmes ensaintes, aux enfants et à leurs vins. »

Les indications qui précèdent sont prises en partie dans les ventes concernant les emplacements qui forment le massif de maisons sur la place des Terreaux, en face de l'Hôtel-de-Ville. Ces actes, de 1556, nous apprennent que les lots situés le long de la rue des Ecloisons (rue de la Cage) ont subi un retranchement parallèle à la muraille pour laisser à la rue une largeur de quinze pieds ; qu'ils ont une profondeur de soixante-sept pieds du sud au nord, et sont limités de ce côté par le mur de la *Douve*, où commence le fossé.

Les emplacements qui font face à la rue d'Algérie sont pris dans le fossé même ; ils ont soixante-huit pieds de profondeur, y compris le mur de la *Douve*. Les constructeurs aligneront leurs façades sur une ligne droite tendant du bâtiment du poids des farines, propriété de la Ville, à la tour des Serpents, qui termine le rempart sur le Rhône.

Ici se présente une question d'un grand intérêt :  
D'où venait l'eau des fossés ?